



10 germinal an 79.

LA GRANDE COLÈRE

DU

PÈRE DUCHÈNE

À propos des faux billets de banque que le jean-foutre Favre a mis dans la circulation,

Pour ruiner le crédit de la Nation et mettre dans la peine les pauvres bougres de petits commerçants.

Ah ! le jean-foutre !

Comme tout se découvre tout de même à la fin !

Ce misérable, qui appelle le peuple de Paris le parti du brigandage, était tout simplement un faussaire :

Le sieur Jules Favre, agent des d'Orléans après avoir été familier des Bonaparte, tripotait dans l'argent des patriotes,

Et se la coulait douce avec les jean-foutres de l'Hôtel-de-Ville, en faisant dans son laboratoire de trahisons, des tours de galérien !

Ah ! le gredin !

Si le Père Duchêne tient un jour ce lapin-là par les oreilles,

Je crois qu'il lui fera passer un mauvais quart-d'heure !

routré ! foutre !

Jamais de sa vie le Père Duchêne n'a été aussi en colère.

C'est que, voyez-vous, patriotes, non-seulement notre argent sonne dans les poches de ce Jean-Foutre et de ses gredins d'amis avec lesquels il a bu en trois mois de temps, 43,008 bouteilles de vin fin dans les caves de l'Hôtel-de-Ville,

Mais encore un certain discrédit pèse sur notre situation financière.

La confiance en pourrait être atteinte,

Et le crédit compromis.

C'est lâche comme un lièvre, cruel comme un tigre, bavard et voleur, comme une pie !

Quel type !

Le Père Duchêne, qui connaît le mauvais bougre depuis longtemps, est convaincu pourtant que c'est bien moins encore pour avoir le moyen de se piquer le nez avec les camarades que le Jean-Foutre a fabriqué de faux papiers,

Mais bien plus encore pour foutre dedans la Nation qu'il voyait s'éloigner de lui, pour ruiner notre jeune Révolution dont il apercevait l'aurore, pour briser l'essor industriel de la République, qui est le salut du travail et la sauvegarde du commerce loyal !

Sentant que le pouvoir lui échappait des mains, le Jean-Foutre Favre s'est dit :

« Il n'y a qu'un moyen de mettre la Révolution dans la peine, c'est de ruiner le petit commerce et d'empêcher le travail de reprendre.

« Pour cela, il ne suffit pas de payer cinq milliards à la Prusse.

« Malgré l'énormité de la somme, la France est assez riche pour les payer ;

« Elle est assez courageuse pour s'acquitter, par son travail, de la dette que les Jean-Foutres de mon espèce ont contractée en son nom.

« On lui ferait même payer dix milliards qu'elle ne serait pas à quia pour cela !

« Que faut-il donc !

« Il faut :

« Tuer le crédit, frapper au cœur la confiance,

« Et pour cela il est utile de fausser les billets de banque ! »

Et c'est ce qu'il a fait, le Jean-Foutre !

Et il est une chose qui vous prouvera bien, ô patriotes, que le Père Duchêne a raison et que l'infâme Jules Favre a surtout eu cette pensée et émettant de faux billets de banque :

Attention !

Quels sont les billets que le misérable a contrefaits ?

Sont-ce les billets de mille ou de cinq mille francs qu'il a faussés ?

Hein ?

Sont-ce ceux-là ?

Voyons, sont-ce ceux-là ?

Non, n'est-il pas vrai ?

Ce sont les plus petits billets :

Les billets de vingt-cinq et de vingt francs ?

Et pourquoi ?

Parce que ce sont ces petits billets dont le petit commerce fait usage ;

Parce que ce sont ceux-là qui sont dans les mains du peuple !

Voyons là-bas, toi, le vieux de la rue des Amandiers, est-ce que tu as quelquefois touché des billets de cinq mille ?

Non, n'est-ce pas !

On t'a dit qu'il y en avait,

Lancez à ce Jean-Foutre une sommation de comparaître devant les Cours d'assises de la République.

Mais pour en avoir dans la poche, halie-là, ma vieille, ce n'est pas fait pour ton nez !

On ne paie jamais les travailleurs avec des billets de cinq mille ;
Les dames de la Halle ne changent pas souvent de billets de cinq mille ;
Les vingt mille petits boutiquiers de Paris ne se servent pas beaucoup de billets de cinq mille.

Les billets de cinq mille sont destinés aux gens riches, aux accapareurs, aux gros industriels, aux fainéants et aux parasites de toutes sortes.

Vous voyez bien que, ceux-là, on aurait pu les fausser sans jeter beaucoup de trouble dans les transactions.

Aussi ce ne sont pas ceux-là que le jean-foutre a adultérés.

Ce sont ceux dont la circulation était la plus étendue, dont le change était le plus fréquent, qu'il fallait frapper,

Afin que la confiance se perdit ;

Que, par suite, le crédit tombât ;

Que le travail et le commerce cessassent ;

Et qu'ainsi on arrivât tout doucement à une insurrection et à une guerre civile, prélude nécessaire d'une restauration monarchique ;

Ce qui n'était pas trop mal raisonné, car le proverbe n'a pas tort, qui dit : quand il n'y a pas de foin au râtelier les chevaux se battent.

Ah ! misérable jean-foutre !

Le peuple ne coupera pas dans tes poches,

Et ce sera plus difficile que les autres fois de foutre le peuple dedans ;

On saura s'entendre pour ne plus se foutre des coups de fusil à trois sous de boques.

Et la Commune avisera à prendre les mesures nécessaires pour que les patriotes et les boutiquiers ne perdent rien !

Mais pour ce qui est de l'infame Jules Favre, le Père Duchêne pense bien qu'on va lui faire son affaire.

Oh !... en justice !

Ne craignez rien, ô vous, pauvres bougres de républicains formalistes, qui avez cru en ce jean-foutre, qui avez placé en lui votre confiance et qui, maintenant encore, en commençant de l'apprécier à sa juste valeur, gardez encore le souvenir et le regret de vos vieilles amours !

Rassurez-vous, ô citoyens, dont la haine pour ce misérable est un peu mouillée de larmes !

Il y a des lois, même dans le Code Pénal actuel, qui punissent les faussaires !

Et ce scélérat a eu l'impudence de conserver sur les billets de banque qu'il a contrefaits l'article du Code Pénal que le Procureur de la République invoquera contre lui :

Dans les deux cartouches des billets de banque, en effet, ont lit :

L'ARTICLE 139 du CODE PÉNAL punit de travaux forcés à perpétuité tout qui auront contrefait ou falsifié les billets de banque autorisés par la loi.

Le Père Duchêne croit que ceci concerne le ci-devant ministre des affaires étrangères -- le bien-nommé, car ce ne sont que les affaires étrangères qu'il a fautes.

Le Père Duchêne en est même sûr, que c'est à ce ci-devant ministre que s'applique ledit article 139 du Code Pénal.

Allons, allons, citoyens membres de la Commune,

Faites votre devoir !

Lancez à ce jean-foutre une sommation de comparaître devant la Cour d'assises de la République,

Et faites-le passer en jugement !

Les faussaires sont assez bien vus à la Guyane française,

Et le Père Duchêne verra avec plaisir s'éloigner sur l'Océan le vaisseau qui emportera vers Cayenne cet infâme calouin.

A perpétuité, gredin, à perpétuité !

A moins que le Procureur de la République ne rattache la question du faux à une question de haute trahison contre l'existence même de la Nation.

En ce cas, citoyens juges de la prochaine session de la Cour d'assises, le Père Duchêne sait que vous n'hésitez pas à faire votre devoir et à appliquer la loi.

Pour le coup mes enfants, cette fois, il ne faut plus blaguer.

Ca se corse, mille tonnerres ! ça se corse !

Voilà les troupes de Versailles en marche sur Paris !

Oui, foutre ! vous avez bien du à sur Paris !

Ce n'est pas le Père Duchêne, bien sûr qui vous fouterait dedans.

Ils arrivent donc les bons bougres, comme j'avais celui de vous le dire, ils arrivent tambour battant, drapeaux déployés, sac au dos et fusil sur l'épaule.

Il faut voir ça comme ils sont tous contents et comme ils ont l'air de rigoler de bon cœur.

Et comme les sans-culottes qui les rencontrent se jettent à leur cou et les embrassent en veux-tu en voilà.

Et comme ça fait un bel effet de les voir défilier au pas accéléré, entre des files à n'en plus finir de Parisiens, qui crient : Vive la Commune ! avec leurs bonnes gueules de patriotes, toutes rayonnantes de joie, et leurs belles balonnettes vierges du sang du Peuple, toutes étincelantes au soleil !

Ah mes bougres, c'est ça qui est un beau spectacle, bien fait pour contentier les républicains.

Aussi le Père Duchêne n'a pu le voir hier sans pleurer, foutre !

Et dans sa jubilation il a embrassé de toutes ses forces un bougre qui marchait en tête en soufflant, comme un dératé, dans une sacrée trompette qui faisait bien un vacarme de cinq cents mille diables, — mais le Père Duchêne ne s'en plaignait pas, parce qu'il jouait la *Marseillaise*.

Non, il ne se plaignait pas ; il n'y avait pas de danger, foutre !

Car les bons bougres de troupiers qui nous arrivaient là ne venaient pas pour se foutre un coup de torchon et se brûler le poil avec nous !

Ah bien oui ! c'était bon du temps des autres, ça !

Mais avec la Commune, mille noms de noms ! il n'y a plus de guerre civile et plus de discordes politiques.

La Commune ! foutre ! c'est la République vraie, c'est-à-dire la Justice.

Et la justice est pour tout le monde, comme le soleil, ou le Père Duchêne ne s'y connaît pas !

Donc, patriotes, pour en revenir à notre conversation, ces bons bougres de soldats qui franchissaient si fièrement la porte de la sacrée bonne ville de la Révolution, c'était tout bonnement le brave 13^e de ligne qui faisait son entrée pacifique à Paris.

Il s'embêtait ce brave régiment, de garder à Versailles toute la clique du petit Thiers.

Ca le chiffonnait de voir toujours à la porte de la caserne un tas de sa-
pients de gendarmes qui montaient la garde pour empêcher les troupiers
de sortir, sans compter des paquets de roussins qui se foutaient toujours
dans les jambes pour espionner tout ce qu'on disait.

Et puis il savait bien qu'on le gardait là pour lui faire faire une foutre
besogne, pour l'envoyer un beau jour contre Paris, et lui faire foutre des
coups de fusil aux défenseurs de la République,

Et ça ne lui allait pas du tout, attendu que c'est un régiment de répu-
blicains soignés.

Alors il a est dit tout bonnement : 13^e de ligne mon ami, ce n'est pas toi
qui tireras jamais sur tes frères.

Donc tu n'as rien à foutre ici.

Par le flanc droit, en avant marche !

Et c'est comme ça qu'il est arrivé hier, et que le Père Duchêne l'a ren-
contré juste au moment où il faisait son entrée dans l'ex-préfecture de po-
lice où les bons gardes nationaux de Paris l'ont reçu à bras ouverts.

Voyons, est-ce une belle affaire, ça ? Et ça ne valait-il pas un bon coup
de rouge à boire en témoignage de satisfaction ?

On l'a bu, foutré !

Et quand on l'a eu bu, on a dansé sur la place Dauphine, au son de la
musique militaires ;

On a dansé un rude rigodon, je vous en réponds, et c'est pas le Père
Duchêne qui a fait tapisserie !

Ah ! malheur ! si on ne rigolait pas aujourd'hui, quand est-ce donc
qu'on rigolerait ?

Aujourd'hui que tout marche comme sur des roulettes et que la Répu-
blique et la Commune sont définitivement fondées !

Aujourd'hui que tous les citoyens sont d'accord comme des frères, qu'ils
sont tous, et qu'il n'y aura plus jamais de guerre civile possible, puisque les
soldats de Versailles s'ennuient de ne pas nous voir et viennent nous faire
des visites d'amitié.

C'est bien aujourd'hui le cas de se faire une bosse — ou jamais.

Aussi le Père Duchêne, depuis deux jours, n'engendre guère la mélan-
colie.

Il rit comme un bossu des bêtises que font tous les sacrés fainéants de
l'Assemblée de Versailles.

Il se fout de toutes leurs manigances, qui ne font peur à personne.

Et il se paye de temps en temps, la satisfaction personnelle de crier
pour lui tout seul dans son échoppe :

VIVE LA COMMUNE, FOUTRE !

VIVE LA COMMUNE ET VIVE LA JOIE !

Le Père Duchêne, qui allait en sortant de boire sa chopine, faire grave-
ment son journal, afin de mettre les patriotes en garde contre les menées
des jean-foutres réactionnaires, a lu sur les murs deux proclamations de
Versailles qui, foutre ! lui paraissent de sacrés mensonges !

Dans la première affiche aux honnêtes habitants de Paris, le jean-foutre
Kératry, préfet nommé par Picard, nous avertit que la Commune de Tou-

— 6 —

louse est foutue par terre, et que la République du duc d'Anmale siège de nouveau au Capitole!

Dans l'autre, le nommé Valentin, préfet de Lyon, et qui, foutre! ne porte pas, nous le savons par expérience, le Père Duchêne dans son cœur; a réprimé l'émeute dans la bonne ville du drapeau rouge, et se flatte d'avoir foutu dedans les factieux!

Eh bien! malgré tout, le Père Duchêne dit que tout ça c'est de la blague; et qu'il ne peut, malgré tout, croire que ses braves amis les patriotes de Lyon et de Toulouse se soient amusés à la moutarde au point de se laisser ainsi foutre dedans par les jean-foutres bonapartistes!

Ce serait par trop drôle, toi de Père Duchêne, que le citoyen Duportal, qui passe, foutre! pour un citoyen qui a du poil, ait été roulé par l'ex-commandant de contre-guérillas Kératry!

Et nos braves sans-culottes de Lyon, les patriotes de la Croix-Rouge, les canuts de toutes les révolutions, auraient été pris au piège comme un lièvre par le frère Hénon et par le frère Valentin?

Foutre, non! C'est de la blague!

Le Père Duchêne le dit à ses bons bougres de patriotes:

La Commune n'est pas foutue à Lyon, pas plus qu'à Toulouse, mille tonnerres!

Pas plus qu'à Paris, où le Père Duchêne a tant éprouvé de satisfaction hier, en voyant sa belle Commune saluée et fêtée par deux cent mille patriotes!

Et puis, on n'a qu'à lire l'affiche!

Foutre! ça vient de Versailles!

Ça vient de Versailles! Le Père Duchêne vous dit alors: Ça sent Picard, Favre, qui nous a foutu déjà de faux billets de banque, comme le Père Duchêne vous l'explique aujourd'hui! Ça sent les insulteurs de la Commune et de la Patrie, les fauteurs de désordres, les seuls assassins du 18 mars!

Ça ne vient que des jean-foutres!

Alors, foutre! patriotes, ça sent la rousse, croyez-en le Père Duchêne! Est-ce qu'il ne vous a pas toujours dit de vous méfier de ces gens-là, et n'a-t-il pas toujours en raison, foutre!

Et puis, au bout du compte, quand les jean-foutres n'auraient, par hasard, pas menti, et quand ils seraient parvenus à passer la jambe à notre chère Commune à Lyon et à Toulouse, — croyez-vous que pour cela les sans-culottes désespéreraient de la Révolution et se foutraient à pleurnicher comme nos avocats du Quatre-Septembre!

Ah! foutre!

Les patriotes ont été foutus en prison au 31 octobre, quand ils ont demandé la Commune!

Ils ont été fusillés le 22 janvier, quand ils ont demandé à sauver la Patrie expirante entre les mains des jean-foutres! Et même que, ce jour-là, le Père Duchêne a vu Clément Thomas sur la place de l'Hôtel-de-Ville! La Commune n'est pas foutue!

On nous a déjà menti comme ça quand le lendemain de la Révolution, le jansséniste Jules Favre nous foutait au nez une sacrée dépêche prussienne qui était une pièce de sa façon, comme il saillait fabriquer!

Et puis, quand même elle serait par terre, eh bien! ma foi, les patriotes ne seront pas longtemps sans la reconstruire, foutre!

Soyez tranquilles, Paris a les yeux sur vous et veille sur sa Commune!

Ah ! sacré tonnerre ! comme le Père Duchêne, tout de même, voudrait un jour aller à Versailles, pour rigoler à son aise !

Oui, mais on lui frottrait la main sur le poil avec une grande satisfaction. Hier, dans cette sacrée assemblée de calotins qui se dit Assemblée Nationale, le citoyen Floquet a été forcé de les traiter d'idiots !

Voilà-t-il pas qu'il s'en trouve un qui se figure être aussi condamné à mort, parce que quelque farceur pour lui frotte la venette, a collé la nuit sur sa porte : *Bon ! à fusiller.*

Condamné à mort ! un jean-foutre de Versailles !

Condamné à mort comme un homme du 31 octobre ?

Comme un membre de la Commune ! comme Blanqui !

Ah frotte ! comme le Père Duchêne rigolerait de voir ces bougres-là croquer de peur, tandis qu'ici nous sommes si tranquilles !

Que diable se croient-ils donc ?

Et frotte ! se figurent-ils que les patriotes de la Commune s'occupent tant d'eux !

Le jour où le Père Duchêne ira à Versailles, c'est là que le lendemain il fera lire à ses bons bougres d'amis son « *Grand Carnaval* » et qu'on rigolera. »

Mais le jour où le Père Duchêne ira à Versailles, ils auront déjà quitté leur camp,

Car il n'ira pas seul, le Père Duchêne !

Pas vrai, patriotes !

Hier, patriotes, le Père disait, que le premier devoir des bons bougres que nous avons envoyés à la Commune, était de réclamer aux jean-foutres de Versailles notre brave citoyen Blanqui, que ces sacrépains tiennent enfermé depuis le 17 mars.

Ah ! si le Père Duchêne et ses bons amis les patriotes savaient seulement où il est ! Ah ! frotte ! faudrait pas longtemps pour le délivrer !

Car c'est lui qui, le premier, a réclame la Commune et qui, frotte ! doit en être le président, parce qu'il en sera la lumière !

Ah ! les jean-foutres pour se venger de n'avoir pas réussi dans leur sacrée trahison, ont arrêté Blanqui ?

Eh bien ! jusqu'à ce qu'il siége à la Commune, le Père Duchêne va un peu faire rigoler ceux qu'il tient dans sa bonne main, et qui, du reste, se sont foutus assez longtemps des patriotes !

A ce sujet-là, le Père Duchêne causait hier avec un de ses bons amis, un bon bougre qui est à l'ex-préfecture de police, et qui frotte ! n'est pas disposé à blaguer avec ceux qui ont voulu le désordre, tandis que nous voulions la justice, et qu'aujourd'hui, la Commune, pour la tranquillité des citoyens a mis à l'ombre pour quelques jours !

Un de ces jean-foutres, dont le Père Duchêne a oublié le nom, demandait à être élargi, parce que probablement il ne pouvait plus ribôter à son aise, comme du temps où il était sénateur sous Balinguet !

L'élargir, foutre ! On ne demande pas mieux ! Que tous ces jean-foutres-là aillent se faire pendre ailleurs ! Seulement, il y a tout de même une condition ; et c'est celle que lui a proposée le bon bougre d'ami du Père Duchêne.

L'ordre d'élargissement doit être signé : BLANQUI !

Quand vous nous l'aurez rendu, lui que vous avez arrêté, malade, vieillard de soixante-sept ans, par colère d'avoir été démasqués par lui ; eh bien ! seulement alors, on vous foutera hors de prison !

Au bout du compte, vous qui nous avez conduits à la capitulation, vous pouvez bien manger un peu de vache enragée.

Blanqui, n'a-t-il pas été quelque chose comme vingt ans à Belle-Isle ?

Gare aux jean-foutres si on ne nous rend pas Blanqui, l'élu de deux arrondissements, devenu inviolable comme la Commune elle-même !

Et prenez garde que le Père Duchêne n'aille le chercher lui-même, à la tête de deux cent vingt bataillons de patriotes de Paris !

LE PÈRE DUCHÊNE, marchand de tourneaux.

Aujourd'hui, Aujourd'hui, Anjourd'hui

C'est le Père Duchêne qui rigole, parce qu'il va paraître un journal bougrement patriotique, de quatre grandes pages, dans le format du PEUPLE, du vieux bougre de Proudhon, et ne coûtant qu'

UN SOU

C'est, ô mes braves Patriotes,

LA SOCIALE!

Et ça paraîtra à 2 heures de l'après-midi.

En voilà un qui va se vendre bougrement à Montmartre et à Ménilmontant !